



En tant qu'apprenante ou apprenant, vous pouvez bénéficier de la RDA sur plusieurs plans. La RDA :

- vous permet d'obtenir un diplôme sans réapprendre ce que vous savez déjà
- peut réduire le coût de vos études
- peut accélérer votre programme d'études
- reconnaît la valeur de vos acquis extrascolaires
- vous permet d'identifier des lacunes dans votre apprentissage
- vous permet de mieux planifier votre carrière et vos études

Renseignements :  
rda@ustboniface.ca  
204-233-0210  
Sans frais : 1-888-233-5112  
www.ustboniface.ca

La reconnaissance des acquis

## La reconnaissance des acquis

*Un moyen pratique et souple d'évaluer et de reconnaître ce que vous savez et ce que vous pouvez faire*



Université de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

## Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis (RDA)?

La RDA est un processus d'évaluation selon lequel un établissement postsecondaire peut reconnaître et créditer des connaissances acquises à l'extérieur d'une salle de classe traditionnelle. Ces connaissances peuvent être acquises, par exemple, dans le cadre du travail ou de la formation professionnelle, d'études personnelles, de bénévolat, de voyages, etc. Des connaissances très précises peuvent découler de ces expériences. Par exemple, on peut avoir acquis des connaissances en comptabilité ou appris à parler une autre langue telle que l'allemand ou l'espagnol. On peut aussi connaître la matière d'un cours pour l'avoir suivi avec succès dans un autre établissement d'enseignement bien qu'on n'ait pas pu obtenir d'équivalence. Si ces connaissances correspondent aux résultats d'apprentissage d'un cours de niveau postsecondaire, des crédits peuvent être accordés. Lorsqu'une demande de RDA est traitée, on met l'accent sur les apprentissages et non sur l'expérience. Ceux-ci doivent être mesurables et en rapport avec les objectifs de cours d'un programme donné. Il est à noter que certains cours ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de RDA.

*Bref, la RDA permet de reconnaître et de créditer les connaissances et les compétences d'un individu par rapport aux résultats d'apprentissage d'un cours.*

## Processus d'évaluation de la RDA

### A) Examens basés sur l'expérience

Il est possible de démontrer, par le biais de l'examen basé sur l'expérience, que des connaissances correspondent aux résultats d'apprentissage d'un cours. La nature de l'évaluation peut varier d'un cours à un autre et peut comprendre :

- un examen (oral ou écrit)
- une évaluation de techniques en milieu de travail
- la soumission d'un devoir, d'un rapport, d'une dissertation ou d'un produit
- une entrevue
- d'autres méthodes d'évaluation pertinentes à la matière en question

### B) Portfolio

Le portfolio est un document préparé par la candidate ou le candidat qui démontre, preuves à l'appui, ses connaissances en fonction des résultats d'apprentissage d'un cours particulier. Le portfolio est évalué par l'experte ou l'expert en la matière.



## Étapes à suivre pour faire une demande de RDA

- 1) Après avoir été admis à un programme à l'USB ou à l'ETP, rencontrer le conseiller ou la conseillère en RDA afin d'obtenir des renseignements sur la façon de faire reconnaître officiellement ses acquis. Remplir le questionnaire préliminaire.
- 2) L'experte ou l'expert en la matière détermine les cours qui pourraient faire l'objet d'une demande de RDA.
- 3) Présenter une demande officielle au conseiller ou à la conseillère en RDA en remplissant un formulaire à cet effet. Le règlement des frais doit accompagner la demande (la moitié des frais du cours régulier).
- 4) Rencontrer de nouveau l'experte ou l'expert en la matière afin d'élaborer un plan d'évaluation. Des renseignements concernant les objectifs du cours, et s'il y a lieu, du matériel d'appui, sont remis.
- 5) Démontrer ses acquis.

*En reconnaissance des acquis, on met l'accent sur les apprentissages et non sur l'expérience. Ce qui compte, ce sont les apprentissages qui découlent des expériences.*